

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 17

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180833>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Influence de la lumière.

Une lumière trop vive peut causer les accidents les plus graves. Rien n'est pernicieux comme de vouloir regarder le soleil. Après l'éclipse de soleil de mars 1867, il se présenta à la consultation de l'Asile 5 à 6 personnes qui avaient voulu voir l'éclipse sans verre noirci; elles avaient depuis lors une tache noire de la grosseur du soleil qui couvrait tous les objets sur lesquels elles fixaient leurs regards. — Un accident analogue arriva à quelqu'un qui regarda par le trou de la serrure dans une salle éclairée.

La meilleure forme de lunettes protectrices sont les lunettes en coquilles et en verre foncé bleuâtre ou violacé.

La lumière artificielle est défavorable par la prédominance des rayons jaunes qui sont ceux qui fatiguent le plus l'œil. Donc, à lumière égale, le pétrole fatigue moins que l'huile ou le gaz. Pour ces deux dernières flammes, on pourra combattre l'action des rayons jaunes par un verre légèrement bleui ou par l'emploi d'un abat-jour à teinte intérieure bleuâtre.

Toute lumière mobile et irrégulière, comme celle des chandelles, doit être évitée. Il n'est pas de bonne hygiène de lire au soleil, ou en chemin de fer, ou en voiture, ou en marchant.

M. Dufour recommande à ceux qui ont facilement les yeux rouges d'éviter surtout la fumée, la poussière et le vent, mais de ne craindre l'air que si les paupières sont humides, et termine par quelques directions sur l'hygiène des yeux des nouveaux-nés.

Lausanne, 20 avril 1870.

A la Rédaction du *Conteur vaudois*.

Messieurs,

Je suis un des anciens abonnés de votre journal et peut-être un de ceux qui y sont le plus attachés. A ce titre, veuillez me permettre une observation.

J'ai toujours aimé le *Conteur Vaudois*, parce qu'il ne s'est jamais occupé de politique, et qu'après avoir lu les polémiques quelquefois haineuses, trop souvent personnelles de quelques organes de la presse, il m'est agréable de retrouver votre petite feuille avec son caractère purement vaudois, sa bonhomie et sa franche gaieté. Je vous avoue cependant que j'ai lu avec déplaisir votre dernier article sur les élections, dont les traits singulièrement acérés m'ont paru dirigés contre un parti auquel j'appartiens. Ce fait ne diminuera en rien, croyez-le bien, tout l'intérêt que j'ai pour votre publication, car, en politique, je respecte toutes les opinions; mais je crois que ce n'est point au *Conteur* à discuter ces matières et je le verrais avec regret s'écarter d'un genre auquel il doit de légitimes succès et de nombreux amis.

Veuillez croire, Messieurs, à mon affectueuse considération.

C.

Nous remercions l'auteur de la lettre qui précède pour son excellente intention et ses conseils bien-

veillants. Seulement, il nous permettra de lui faire observer qu'il se trompe en nous accusant d'avoir attaqué un parti politique. Ce que nous avons voulu dire, c'est que, dans un parti comme dans un autre, les listes de candidats doivent être l'expression de la majorité des électeurs et non pas seulement de quelques-uns. Neuf fois sur dix, du reste, le panchage est venu prouver que l'électeur n'avait pas été consulté.

Nous aimons les grandes réunions préparatoires, celles qui se font au grand jour, et non en petit comité; ce dernier mode perd chaque jour du crédit et nous aurons réalisé un vrai progrès lorsqu'il aura complètement disparu de nos mœurs électorales.

Cela dit, que notre honorable correspondant se rassure, le *Conteur* restera ce qu'il était; jamais nous n'avons songé à le livrer à la politique.

Une fois n'est pas coutume; on voudra comprendre qu'au milieu d'une période électorale aussi longue, aussi animée, le *Conteur* ait pu avoir un instant la velléité de toucher au fruit défendu. Une colonne de politique tous les quatre ans n'est point trop, convenez-en; l'équilibre européen n'en sera point ébranlé.

Les caves de la Banque de France.

La *Revue moderne* publie un article de M. Achille Mercier sur la banque de France. La description des souterrains où sont conservés les millions de l'encaisse, nous a paru curieuse.

Au fond d'un escalier de quarante-trois marches, une porte basse se présente, porte de fer fermée au moyen de deux clefs de forme différente, dont l'une est aux mains du contrôleur, l'autre aux mains du caissier principal; de sorte que l'un de ces fonctionnaires ne saurait entrer sans l'assistance de l'autre.

Une seconde porte s'ouvre, puis on pénètre dans l'intérieur. Il n'y entre qu'une lumière douteuse à travers des soupiraux fermés par d'épaisses plaques de tôles percées de trous du diamètre d'une pièce de 20 francs. Des boîtes en bois blanc, doublées de plomb, hautes de deux mètres et formant un cube à peu près régulier, sont rangées en longues files, séparées par des sortes de sentiers pour le passage des hommes de service. Chaque caisse contient deux millions environ de valeurs; elle porte à l'extérieur une pancarte indiquant la nature des pièces de monnaie et à l'époque à laquelle elles ont été frappées; ou, s'il s'agit de lingots, la nature et le pays de provenance. On extrait les métaux, qu'ils soient en lingots ou en espèces monnayées, en montant avec une échelle jusqu'au haut de la caisse dans laquelle on descend comme fait le vendangeur dans la cuve. Le service des caves aux bureaux, et réciproquement, se fait au moyen de sacoches.

A peine l'isthme de Suez est-il en exploitation que les regards se portent de nouveau vers celui de Panama. Une expédition américaine, organisée dans

le but de faire de nouvelles explorations relatives au percement de cet isthme, se prépare en ce moment à New-York. Elle se composera de la canonnière des Etats-Unis le *Nipsic*, et du transport le *Guard*; cinq ingénieurs hydrographes l'accompagneront, ainsi que plusieurs savants. On pense que c'est dans la baie de Calédonie, à 250 milles (400 kilomètres) d'Aspinwal, que les navires américains viendront atterrir. Les explorateurs chercheront alors à découvrir la passe qui doit exister dans les Cordillères, puis gagneront les rives du Rio-Savannah et de l'embouchure du Rio-Lara, dans l'océan Pacifique.

L'inauguration d'un nouveau genre de sport a eu lieu, la semaine dernière, à l'Exposition canine des Champs-Élysées. Il s'agissait d'un combat de chiens et de rats. L'arène, que l'on appelle *pit*, offre l'aspect d'un assez vaste rectangle; les panneaux qui la composent ont un mètre de haut et sont revêtus de grandes glaces qui permettent de suivre la lutte dans toutes ses péripéties. Des gradins sont disposés autour du *pit* pour les spectateurs, et le tout est recouvert d'une élégante tente formant le pavillon. Avant d'entrer en lice, chaque chien est pesé; puis le pourvoyeur lâche dans l'arène un nombre de rats égal au poids en livres du chien. Alors le *ring-keeper*, placé au milieu de l'arène, prend le chien, lui fait flairer la piste, l'entraîne en un mot, et, à un signal donné, lance la bête affolée sur les infortunés rongeurs. Aussitôt commence une lutte non interrompue d'indescriptibles carnages, les rats, à demi morts de peur, se sauvent en tous sens, cherchent à gravir le long des glaces, se blottissent dans les angles, sans cesse poursuivis par le féroce terrier, qui, la gueule en sang, l'œil en feu, tord le cou à celui-ci, casse les reins à celui-là, en éventre un autre, jusqu'à ce qu'il se soit écoulé le temps réglementaire. Quelques rats opposent une vive résistance; ceux qui ont l'adresse de prendre le chien à la gueule se cramponnent sur leur bourreau et le mordent cruellement; mais la lutte est trop inégale, et tout le courage de ces audacieux ne peut que retarder de quelques secondes leur mort et celle de leurs frères. Lorsqu'il est adroit, le chien, en secouant la tête, étourdit son adversaire, lui fait lâcher prise, et en deux coups de dents, le fait passer de vie à trépas. Les honneurs de la première journée ont été partagés entre *Spring*, qui a tué 20 rats en 3 minutes 7 secondes; *Coquette*, qui, en 4 minutes, en a mis 28 hors de combat; et *Toby*, qui n'a mis que 2 minutes pour expédier 18 victimes. L'assistance était très-nombreuse et a accueilli de bravos enthousiastes les triomphateurs de la lutte. Quant à nous, nous partageons l'avis de M. J. Cherbonnier, du *National*, à qui les détails qui précèdent sont empruntés: « Somme toute, dit-il, et bien que je n'aie pas pour ces vilains dévastateurs de nos greniers des sympathies immodérées, ce carnage m'a plus répugné qu'intéressé. »

Un abonné du *Figaro* écrit à ce journal la lettre suivante :

« Votre collaborateur, M. Adrien Marx, rapporte dans l'article qu'il consacre au peintre Bonvin une anecdote où M. le baron James de Rothschild est présenté comme ayant posé pour un mendiant devant le peintre Ary Scheffer. Rien de plus vrai que cette histoire et je n'aurais garde de la démentir. Je me permettrai seulement de la compléter. Tandis que le financier, couvert des haillons du pauvre, était en position sur l'estrade, je pénétrai dans l'atelier du grand artiste dont j'étais l'ami. Le baron était méconnaissable au point que je ne le reconnus point. Je crus avoir devant les yeux un mendiant véritable et, m'approchant du malheureux, je lui glissai dans la main un louis. Le faux modèle prit la pièce et la mit dans sa poche.

Dix ans plus tard, je reçus à mon domicile un bon de dix mille francs sur la caisse de la rue Laffite avec ces mots : « Monsieur, vous avez un jour donné un louis au baron de Rothschild dans l'atelier d'Ary Scheffer, il l'a fait valoir et il vous envoie aujourd'hui le petit capital que vous lui avez confié avec ses intérêts. Une bonne action porte toujours bonheur.

Baron James de Rothschild. »

Au reçu de ce bon, j'allai trouver le billonnaire qui me prouva, ses livres en main, que sous sa direction mon louis avait prospéré jusqu'à atteindre ce total formidable... »

MÉMOIRES

de l'abbé François-Stanislas-Auguste VERNER de DAMBACH.

II

Dans tous les lieux où avait passé sa légion, mon père ne reçut que félicitations et bon accueil, non seulement des autorités locales, mais des habitants eux-mêmes. La belle tenue de sa troupe, la sévère discipline qu'il y avait établie et qui était fidèlement observée, lui avaient concilié les esprits. Sans une confiance indiscrette, il eût réussi dans son projet, le roi était sauvé et la France n'aurait pas eu à déplorer la perte d'un souverain dont on reconnaît généralement la droiture, l'excellence et la noblesse des intentions. Des jours de deuil n'eussent point affligé notre ancienne et belle patrie.

Mon père partit de Paris avec sa troupe pour la Vendée. Il était dit qu'il marchait contre elle, autrement la Convention ne lui eût pas laissé la possibilité de sortir de la capitale. Nous avons dit que le baron avait des Français dans sa légion, surtout dans son état-major. De ce nombre étaient des hommes de toutes opinions. Les seuls à redouter étaient les *Jacobins*. S'il n'avait eu pour officiers que de francs et loyaux Constitutionnels, ils ne l'eussent point trahi; un vrai Constitutionnel est un homme qui ne prend pas ce titre pour s'en servir comme d'un manteau et cacher son opinion de perturbateur du repos public.

Un tel homme est l'ami du souverain et n'est point dangereux. Que l'on ne croie pas que je confonde non plus ici.

Le colonel avait cru pouvoir confier son projet à quelques membres de son état-major. Les ambitieux qui le flattaient dans l'espérance de le rendre plus encore communicatif, surent profiter d'une imprudence qu'il commit à Orléans pour arriver plus sûrement à leur but. Le jour que mon père apprit la mort du roi, son zèle irréfléchi lui fit prendre le deuil et il enjoignit à sa troupe d'en faire autant. Ce fut le désespoir sans doute qui le poussa à agir de la sorte. En voyant son projet en partie échoué, il eût dû se contraindre et refouler sa douleur. Il existait un roi, Louis XVII; les princes du sang étaient chez l'étranger. Avec du temps et de la patience, il pouvait